



# EURODOM

*L'Europe et les Départements français d'Outre-mer*

## INFO RUP

Semaine du 16 au 20 avril 2018

### **LES DÉPUTÉS SE POSITIONNENT EN FAVEUR D'UNE POLITIQUE DE COHÉSION AMBITIEUSE POUR LA PROCHAINE PÉRIODE DE PROGRAMMATION :**

Les eurodéputés ont adopté mardi 17 avril le rapport d'initiative porté par le député Marc Joulaud (PPE, France) sur le renforcement de la cohésion économique, sociale et territoriale au sein de l'Union européenne. Dans ce rapport, le Parlement européen se positionne contre des coupes budgétaires dans la politique de cohésion et rappelle la nécessité que cette politique continue, pour la prochaine période de programmation (2021-2027), à concerner l'ensemble des régions de l'Union européenne. Cette position est identique à celle dégagée par les Etats membres réunis en Conseil Affaires générales la semaine dernière (voir InfoRUP de la semaine du 9 au 13 avril). Par ailleurs, la position de la Commission sur le sujet est déjà connue dans la mesure où elle avait publié une communication le 14 février dernier, présentant trois scénarios sur l'avenir de la politique de cohésion. Outre le « statu quo », la Commission proposait un scénario consistant à limiter la politique de cohésion aux régions les moins développées et aux pays de la cohésion (États membres dont le revenu national brut est inférieur à 90% de la moyenne communautaire et recevant des financements via le Fonds de cohésion), ce qui exclurait parmi les DOM, la Martinique qui est une région classée en « transition ». Un autre scénario envisagé par la Commission (n°3) propose quant à lui que seuls les pays de la cohésion soient soutenus par la politique de cohésion dans la période post-2020, ce qui reviendrait donc à l'exclusion de toutes les régions françaises y compris les DOM. Dans leur rapport, les Députés appellent

aussi la Commission européenne à réformer le processus budgétaire du « Semestre européen », qui consiste en un cycle de coordination des politiques économiques et budgétaires au sein de l'UE au cours des six premiers mois de l'année. Le parlement propose en effet d'insérer dans ce processus une composante territoriale qui permettrait de prendre en compte la convergence réelle qui est un des objectifs clés de la politique de cohésion. Le rapport indique aussi que le PIB doit rester le principal indicateur dans l'attribution des fonds disponibles au titre de la politique de cohésion, mais propose que d'autres indicateurs tels que des critères sociaux, environnementaux ou démographiques soient aussi pris en compte. Le Parlement considère que le Fonds social européen (FSE) doit continuer à faire partie intégrante de la politique de cohésion, estimant qu'il revêt « une dimension territoriale incontestable ». Enfin, s'agissant spécifiquement des régions ultrapériphériques, le rapport du Parlement européen rappelle leur situation particulière qui justifie des mesures spécifiques notamment s'agissant des conditions d'accès au Fonds européens structurels et d'investissement (FESI). Le Parlement « *insiste sur la nécessité de perpétuer toutes les dérogations destinées à pallier leurs inconvénients structurels et d'améliorer, en adaptant chaque fois que nécessaire, les mesures spécifiques pour ces régions* ». Le rapport propose aussi la création, sur la base de l'article 349 du TFUE, d'un « *mécanisme spécifique de financement pour l'intégration des migrants dans les régions ultrapériphériques sujettes à une pression migratoire plus importante en raison de leurs spécificités* ». Ce rapport est le dernier message que le Parlement européen pourra adresser à la Commission européenne, au sujet de la politique de cohésion, avant la publication de sa proposition sur le prochain cadre financier pluriannuel le 2 mai prochain.

## **SELON LA PRESIDENCE BULGARE DU CONSEIL LES NEGOCIATIONS INSTITUTIONNELLES RELATIVES A LA DIRECTIVE PROMOTION DES ENERGIES RENOUVELLABLES AVANCENT PLUS RAPIDEMENT QUE PREVU :**

Le Président Bulgare du Conseil a annoncé ce jeudi 19 avril à Sofia, par l'intermédiaire de la ministre bulgare de l'énergie, Temenuzhka Petkova, qu'il espérait clôturer les négociations interinstitutionnelles sur le paquet « énergie propre » avant la fin du mandat bulgare. Celle-ci a assuré que « *les discussions ont été fructueuses et constructives. Nous visons la conclusion des pourparlers sur ces trois textes sous notre Présidence* », assurant aussi que les

négociations avaient, à ce stade, enregistré des « *progrès significatifs* ». Ces pourparlers concernent la directive sur « l'efficacité énergétique », la directive sur « les énergies renouvelables » et le règlement du système de gouvernance « énergie-climat ». Pourtant, jusqu'à maintenant, les rapporteurs du Parlement européen avaient fait savoir que les négociations avaient peu avancé, de nombreux points de débats existants entre le Parlement, le Conseil et la Commission. Ces débats ne portent cependant pas sur les sujets importants pour les RUP, à savoir l'adaptation de l'article 26 de la directive RED 2 et l'annexe 9 de ce même texte. Les rapporteurs du Parlement européen souhaitent améliorer les objectifs sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique d'ici 2030 qu'ils jugent trop limités. Le Parlement européen a fixé sa position à 35% d'énergie renouvelable à l'horizon de cette période, alors que le Conseil a opté pour un objectif de 27%. Selon le Commissaire à l'Énergie et au Climat, Miguel Arias Canete, les objectifs ne correspondent plus à la réalité des coûts des technologies des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, qui ont beaucoup diminué, et qui doivent donc être adaptés pour assurer de nouveaux objectifs « plus ambitieux ». Les discussions seront poursuivies le 26 avril pour le système de gouvernance, le 16 mai pour l'efficacité énergétique, et le 17 mai pour les énergies renouvelables.

### **LA COMMISSAIRE AU COMMERCE CECILIA MALMSTROM CONFIANTE QUANT A UNE SIGNATURE RAPIDE DES ACCORD UE/MEXIQUE ET UE/MERCOSUR :**

Cecilia Malmström, Commissaire au Commerce de la Commission européenne, a annoncé ce mercredi 18 avril qu'elle était confiante quant à la conclusion des accords globaux révisés avec le Mercosur et le Mexique d'ici la fin du printemps. « *Pour ces deux négociations, nous sommes proches d'un accord. Je suis toujours optimiste quant à leur finalisation ce printemps* », a assuré Mme Malmström devant la presse, en marge de la session plénière du Parlement européen à Strasbourg. Les négociateurs de la Commission européenne et de l'administration mexicaine se sont retrouvés cette semaine à Bruxelles pour tenter de lever les derniers obstacles à un accord. Des divergences persistent pourtant sur des questions clés pour l'UE, comme les règles d'origine liées aux exportations automobiles mexicaines et les conditions en matière d'accès au marché pour des produits agroalimentaires de l'UE. L'UE et le Mexique gardent le cap pour tenter d'esquisser les grandes lignes d'un accord politique, avant le début de la campagne des élections générales mexicaines du 1er juillet. Concernant le Mercosur, « d'immenses progrès ont été faits depuis un an, mais nous n'y sommes pas encore totalement et nous devons nous assurer que nous disposons d'un

accord de grande qualité qui peut être accepté par les États membres et le Parlement européen », a indiqué Mme Malmström. Celle-ci a par ailleurs ajouté que des progrès ont été réalisés lors du dernier cycle de pourparlers, fin février-début mars à Asunción mais qu'« un peu de travail reste à faire ».

### **LES EURODÉPUTÉS VOTENT LES DATES DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE**

**2019** : Ce mercredi 18 avril, le Parlement Européen réuni à Strasbourg a voté en faveur de la proposition du Conseil d'organiser les prochaines élections européennes entre le jeudi 23 et le dimanche 26 mai 2019. Les eurodéputés ont aussi arrêté les dates des prochaines sessions plénières de 2019 qui se dérouleront comme suit : janvier : 14-17 et 30-31 / février : 11-14 / mars : 11-14 et 25-28 / avril : 3-4 / juillet : 1-4 et 15-18 / septembre : 16-19 / octobre : 9-10 et 21-24 / novembre : 13-14 et 25-28 / décembre : 16-19.

**AGENDA DE LA SEMAINE DU 23 AU 27 AVRIL 2018**

	<b>PARLEMENT EUROPEEN</b>	<b>COMMISSION EUROPEENNE</b>	<b>AUTRES ORGANES EUROPEENS</b>	<b>AUTRES ÉVÉNEMENTS</b>
<b>Lundi 23/04</b>			<b>Conseil Européen : Comité spécial Agriculture</b>	
<b>Mardi 24/04</b>	<b>Réunion de la commission PECH - « Optimisation de la chaîne de valeur dans le secteur de la pêche de l'Union européenne »</b>		<b>Conseil « Affaires générales »</b>	
<b>Mercredi 25/04</b>				<b>Euractiv Conférence : Financer l'agriculture de l'UE après 2020 - quel avenir pour la PAC?</b>
<b>Jeudi 26/04</b>			<b>Comité Européen des Régions Conférence : Les voix des régions - Repenser la communication autour de la politique de cohésion</b>	
<b>Vendredi 27/04</b>				